

Catégorie	Fonction ou organisme	Nom	Présent	Absent
Représentants du voisinage	Ste-Sophie	Olga Bazusky (présidente du Comité)		x
	Ste-Sophie	Lorraine Couët + invitée	x	
	Ste-Sophie	Robert Proulx		x
	Ste-Sophie	André Boucher		x
	Ste-Sophie	Claude Lamontagne		x
	St-Jérôme	Céline Mul		x
	Ste-Sophie	Ronald Gill	x	
	Ste-Anne-des-Plaines	André Labelle	x	
Représentants du milieu municipal	Municipalité de Ste-Sophie	Gilles Bertrand	x	
		<i>Vacant</i>		
	Municipalité de St-Jérôme	Pascal Dubé	x	
	MRC de la Rivière du Nord	Emma Orellana-Pepin		x
		Patrick Gauthier	x	
	Ville de Sainte-Anne-des-Plaines	Alain Blouin	x	
	Municipalité de Saint-Hippolyte	<i>Vacant</i>		
Représentants des groupes environnementaux	Association de protection du lac L'Achigan	<i>Vacant</i>		
	Corporation de l'Aménagement de la Rivière Assomption	France Veillette	x	
Représentants des organismes socio-économiques	Club récréatif et équestre des Laurentides	Nicole S. Joyal	x	
		Pierre Parent	x	
	Association des gens d'affaires de Sainte-Sophie	Frédéric Alary		x
Représentant du milieu agricole	UPA	Anne-Marie Alary		x
		Étienne Gauthier		x

WM :

- M. Marc-André Desnoyers, directeur des opérations
- M. Daniel Camara, ingénieur régional

TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ :

- M. Alex Craft, animateur
- Mme Virginie Lefebvre, responsable du compte rendu
- Mme Pascale Fortin-Richard, invitée

RENCONTRE DU COMITÉ DE VIGILANCE

Lieu d'enfouissement technique de Sainte-Sophie
Bureaux de WM, Sainte-Sophie
2535, 1ère rue, Sainte-Sophie, J1J 2R7
27 mars 2025, 18h

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du compte rendu (réunion du 12 décembre 2024)
3. Publication dans le journal *Le Contact*
4. Validation du rapport annuel 2024
5. Validation du calendrier 2025
6. Actions de suivi
 - 6.1. Mise à jour sur le membership du Comité
 - 6.2. Données du bilan de GES (2023)
 - 6.3. Présentation d'Énergir
 - 6.3.1. Étendue de la cible de 10% de GNR dans le réseau
 - 6.3.2. Différence de volume entre les matières premières et les résidus
 - 6.4. PFAS
7. Travaux
 - 7.1. Usine de GNR
 - 7.2. Usine de biométhanisation
 - 7.3. Travaux en cours et à venir
8. Redevances sur l'enfouissement
9. Registre des plaintes
10. Divers et prochaine réunion
 - 10.1. Jeudi 19 juin 2025, 18h (visite du site)
11. Fin de la rencontre



Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie

Réunion régulière
27 mars 2025



Ordre du jour

- Validation de l'ordre du jour et du compte rendu
- Publication dans le journal *Le Contact*
- Validation du rapport annuel 2024 et du calendrier thématique 2025
- Actions de suivi
- PFAS
- Travaux : Déplacement du poste de pesée, usine GNR, usine de biométhanisation, en cours et à venir
- Redevances sur l'enfouissement
- Registre des plaintes
- Divers et prochaines réunions

Publication dans le journal *Le Contact*

ACTUALITÉS



Un engagement de longue date de la communauté à être associée de plus près au suivi de nos activités!



Pour en savoir plus, visitez vigilancewmste-sophie.org



Photo : gracieuseté Virginie Lafabre
Gauche à droite : M. Martin Dossault – directeur des affaires publiques chez WM, Mme Olga Bazsaly – membre et actuelle présidente du comité de vigilance, M. Yvon Berthoume – ancien membre et président du comité de vigilance, M. Marc-André Desnoyers – directeur régional des opérations chez WM.

CHRONIQUE DU COMITÉ DE VIGILANCE DU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE DE SAINTE-SOPHIE



Le 12 décembre dernier, le Comité de vigilance s'est réuni pour une quatrième et dernière fois en 2024, principalement afin de faire un bilan de l'année écoulée et de souligner l'anniversaire des 20 ans de la création du Comité de vigilance du lieu d'enfouissement technique (LET) de Sainte-Sophie.

L'événement a rassemblé des membres anciens et actuels, offrant une occasion d'échanger sur les moments marquants et les accomplissements des dernières années. Par la suite, les avancements des travaux des usines de GNR et de biométhanisation ont été partagés, appuyés d'une présentation de membres de l'équipe d'Énergir sur le projet de conduite.

Le fonds de valorisation agricole de la MRC de La Rivière-du-Nord a été expliqué en détail, ainsi que ses bienfaits et les pistes d'amélioration pour le rendre plus accessible. Enfin, le bilan de l'année écoulée a été présenté concernant les sujets suivants :

- **Le sommaire des contributions pour le fonds de fermeture** montre que la contribution versée en 2024 était de 998 498 \$, selon un taux de 1,20 \$ par tonne métrique.
- **Le contrôle des goélands** effectué par Artemis démontre toujours son efficacité.
- **Le bilan annuel des plaintes** a été présenté avec un résumé des cinq plaintes reçues durant l'année 2024. Les mesures prises par WM, notamment au niveau du déplacement du poste de pesée, ont été partagées.
- **Le bilan des travaux réalisés en 2024** a été présenté, notamment les travaux de construction de la nouvelle cellule de la zone 6 et le recouvrement final.

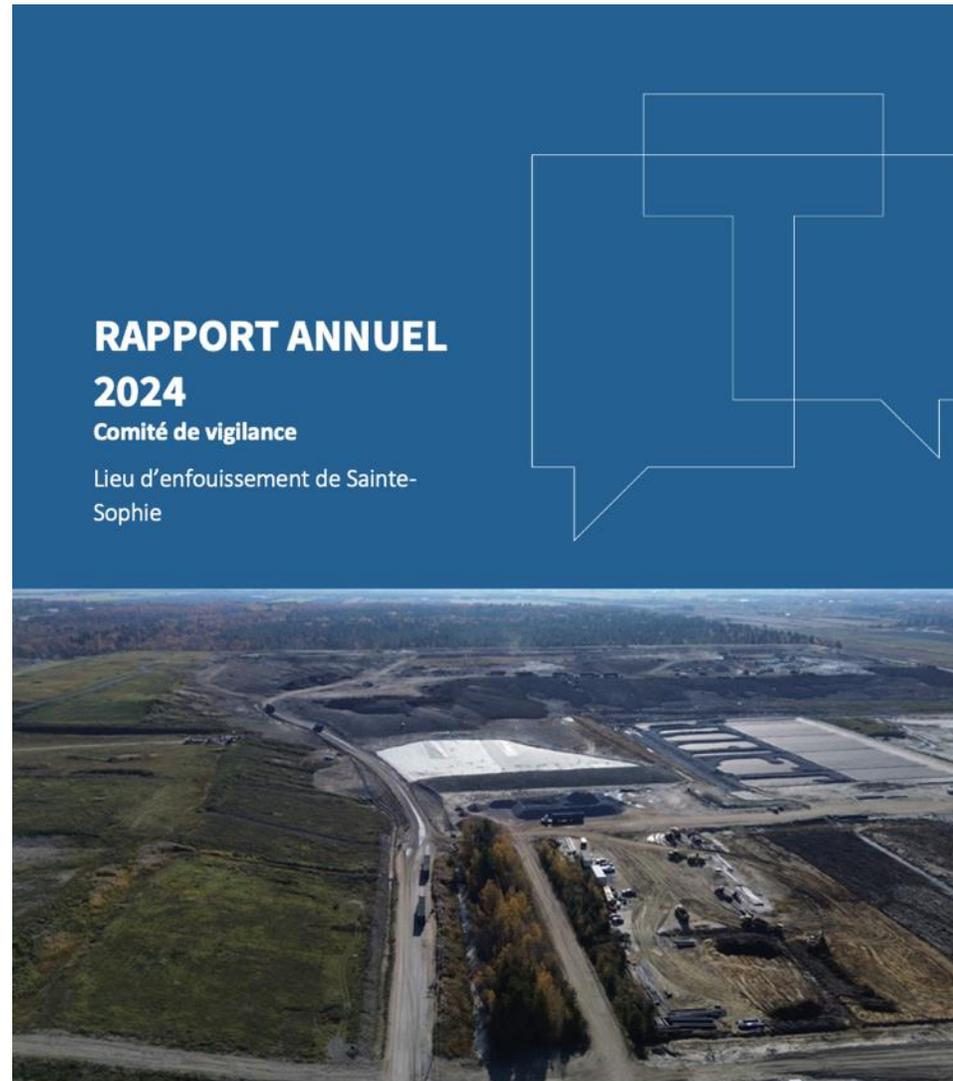
VOUS ÊTES INTÉRESSÉ PAR LES ACTIVITÉS DU COMITÉ ?

Vous désirez contribuer aux discussions et partager des préoccupations ? Quelques sièges sont vacants dans le Comité, qui se réunit quatre fois par année.

Les membres souhaitent rappeler les coordonnées pour joindre WM pour toute demande d'information sur le lieu d'enfouissement ou pour montrer l'intérêt de siéger au Comité : mdesnoye@wm.com / 450 431-2313, poste 232

Pour plus d'information, il est possible de consulter le compte rendu de la rencontre du Comité, disponible sur le site Internet du Comité de vigilance au : <http://vigilancewmste-sophie.org>

Validation du rapport annuel 2024



Validation du calendrier annuel 2025

27 MARS 2025	19 JUIN 2025	18 SEPTEMBRE 2025	11 DÉCEMBRE 2025
<p>Travaux en cours et à venir</p> <p>Redevances sur l'enfouissement PFAS</p> <p>Validation du rapport annuel</p> <p>Validation du calendrier annuel</p>	<p>Visite du site</p> <p>Aménagements fauniques et suivi de la biodiversité</p>	<p>Performance environnementale :</p> <p>Biogaz</p> <p>GES</p> <p>Suivi environnemental des eaux</p> <p>Eaux de lixiviation</p>	<p>Fonds de valorisation agricole</p> <p>Bilan de l'année écoulée :</p> <p>Contribution au fonds de fermeture</p> <p>Contrôle des goélands</p> <p>Bilan annuel des plaintes</p> <p>Bilan des travaux</p>
<p>Publication – journal municipal</p> <p>Actions de suivi</p> <p>Travaux usines GNR & biométhanisation</p> <p>Registre des plaintes</p>	<p>Publication – journal municipal</p> <p>Travaux usines GNR & biométhanisation</p> <p>Suivi des travaux</p> <p>Actions de suivi</p> <p>Registre des plaintes</p>	<p>Publication – journal municipal</p> <p>Travaux usines GNR & biométhanisation</p> <p>Suivi des travaux</p> <p>Actions de suivi</p> <p>Registre des plaintes</p>	<p>Publication – journal municipal</p> <p>Travaux usines GNR & biométhanisation</p> <p>Suivi des travaux</p> <p>Actions de suivi</p> <p>Registre des plaintes</p>



Actions de suivi

Action de suivi – Composition du Comité

Catégorie	Fonction ou organisme	Nom
Représentants du voisinage	Ste-Sophie	Olga Bazusky (présidente du Comité)
	Ste-Sophie	Lorraine Couët
	Ste-Sophie	Robert Proulx
	Ste-Sophie	André Boucher
	Ste-Sophie	Claude Lamontagne
	St-Jérôme	Céline Mul
	Ste-Sophie	Ronald Gill
	Ste-Anne-des-Plaines	André Labelle
Représentants du milieu municipal	Municipalité de Ste-Sophie	Gilles Bertrand
		<i>Vacant</i>
	Municipalité de St-Jérôme	Myriam Perrault
	MRC de la Rivière du Nord	Emma Orellana-Pepin
	Ville de Sainte-Anne-des-Plaines	Alain Blouin
Représentants des groupes environnementaux	Municipalité de Saint-Hippolyte	<i>Vacant</i>
	Association de protection du lac L'Achigan	<i>Vacant</i>
Représentants des organismes socio-économiques	Corporation de l'Aménagement de la Rivière Assomption	France Veillette
	Club récréatif et équestre des Laurentides	Nicole S. Joyal
		Pierre Parent
Représentant du milieu agricole	UPA	Frédéric Alary
		Anne-Marie Alary
		Étienne Gauthier

Performance environnementale : bilan des GES

Déclaration obligatoire de certaines émissions de contaminants à l'atmosphère

- **2 cadres → Provincial et Fédérale**
 1. Règlement sur la déclaration obligatoire de certaines émissions de contaminants dans l'atmosphère (RDOCECA - QC)
 2. Programme de déclaration des gaz à effet de serre (PDGES) et la déclaration de certaines substances de l'Inventaire National des Rejets de Polluants (INRP - Fédéral)
- **But : Recueillir les données sur les GES émis par les entreprises**

Quantités GES mesurées en CO₂ équivalent:
Ex: 1 tonne CH₄ = 25 tonnes CO₂
- Toute personne ou municipalité exploitant un établissement qui émet dans l'atmosphère des GES d'une quantité égale ou supérieure à 10 000 tonnes métriques en équivalent CO₂ (t éq. CO₂) doit faire la déclaration au plus tard le 1^{er} juin de chaque année.

Action de suivi – Données du bilan de GES

Résultats 2023 vs 2022

- **Inventaire Québécois des Émissions Atmosphériques (IQÉA)**

	CO2 équivalent (tonnes)
2022	258,860
2023	304,072

- **Rapport Fédéral**

	CO2 équivalent (tonnes)
2022	163,505
2023	195,831

- ❖ Augmentation des émissions fugitives de biogaz en raison de l'augmentation de la production de biogaz

Actions de suivi – Présentation d'Énergir

- Étendue de la cible de 10% de GNR dans le réseau
 - À lui seul, ce projet correspond à près de 20 % de la cible gouvernementale et de celle d'Énergir de distribuer 10 % de GNR d'ici 2030.
- Différence de volume entre les matières premières et les résidus
 - On estime qu'environ 93 % de la masse initiale des intrants est convertie en digestat. Les 7 % restants correspondent au "poids" du biogaz produit.

Actions de suivi – PFAS

7.4.1 CONTAMINANTS ÉTERNELS (PFAS) chez nous à Sainte-Sophie?

Reportages de Radio-Canada Info :

2 mai 2024

Des dépotoirs rejettent des PFAS dans les rivières

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2069409/pfas-pollution-eau-potable-lieux-enfouissement>

27 novembre 2024

Des puits résidentiels situés à proximité d'un dépotoir à Sainte-Cécile-de-Milton

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2122971/pfas-sainte-cecile-milton-puits>

Actions de suivi – PFAS

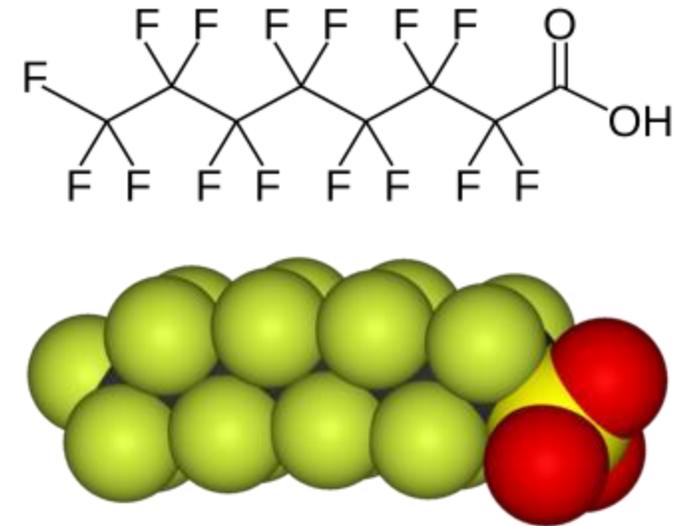
Qu'est-ce que c'est ?

Substances perfluoroalkyliques ou polyfluoroalkyliques

Les PFAS forment une famille de plusieurs milliers de composés chimiques qui sont utilisés dans de très nombreux produits et biens de consommation, et dans divers procédés industriels.

Toutes les PFAS n'ont pas les mêmes propriétés, mais elles sont en général très stables, ce qui les rend résistantes à la dégradation et persistantes dans l'environnement.

Des interdictions et des restrictions d'utilisation existent déjà pour certaines PFAS (PFOS et PFOA) afin de diminuer leur introduction dans l'environnement, mais plusieurs autres sont encore en usage, parfois pour des applications jugées essentielles.



Actions de suivi – PFAS

Pourquoi sont-ils utilisés?

De très nombreux produits de consommation contiennent des PFAS.

Ces substances sont exploitées depuis les années 1940, principalement en raison de leur caractère amphiphile (elles sont miscibles dans l'eau et les graisses) et de leur très grande stabilité thermique et physicochimique. Ces propriétés permettent aux PFAS de remplir plusieurs centaines de fonctions et applications, notamment comme agent lubrifiant, stabilisant, moussant, émulsifiant, dispersant et répulsif (antiadhésif, antitache, imperméabilisant).

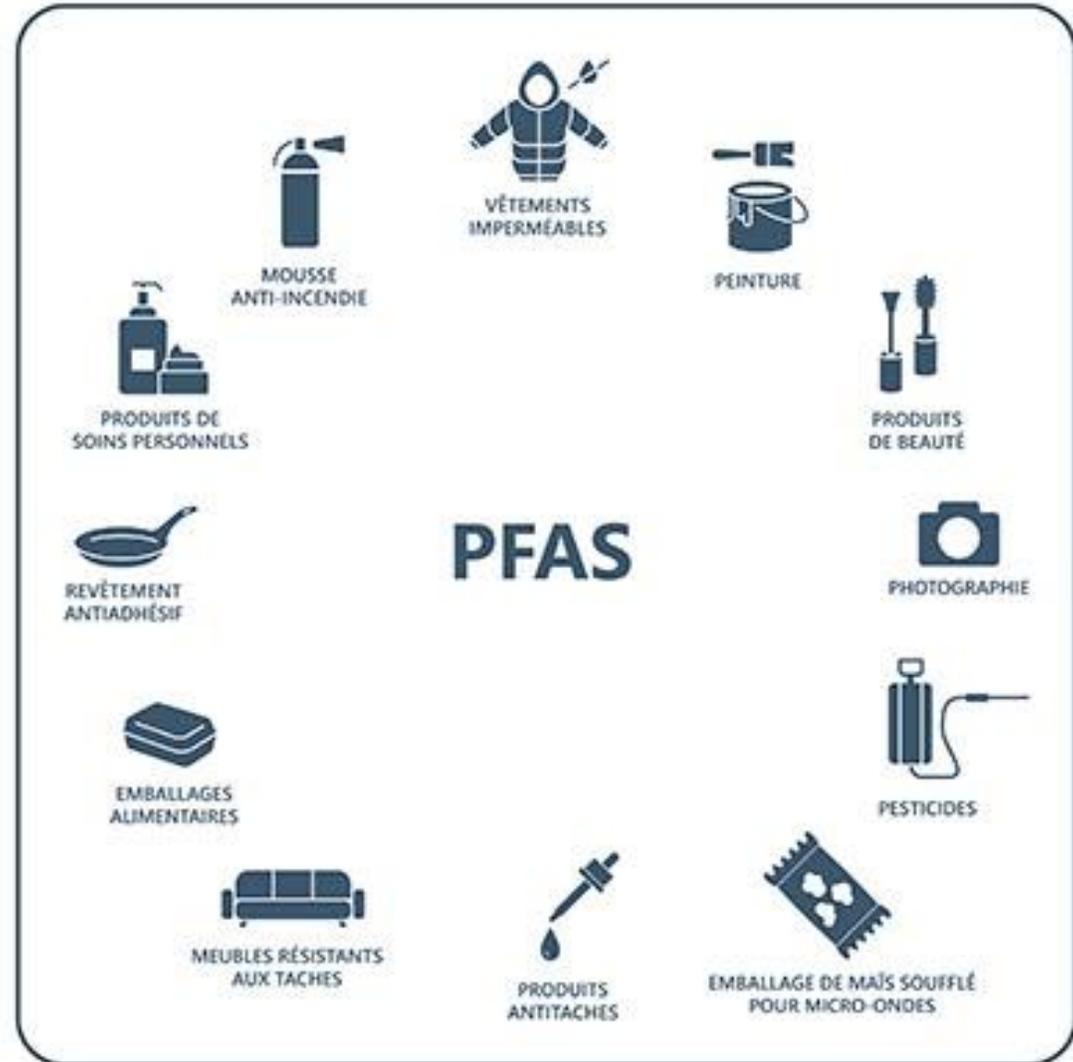
Elles sont ainsi intégrées dans plusieurs produits commerciaux d'usage courant.



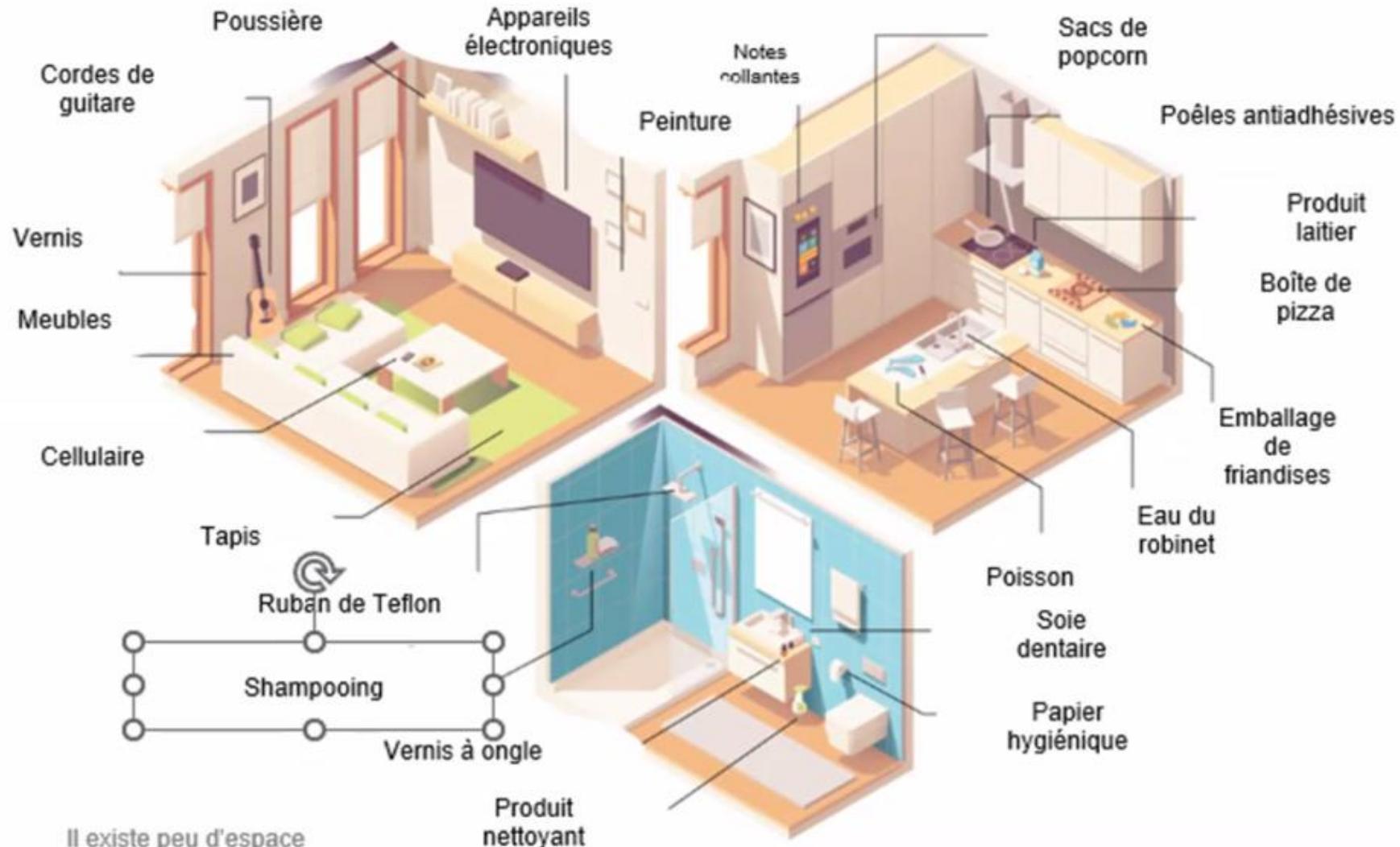
Actions de suivi – PFAS

Principales sources

- Les mousses ignifuges utilisées pour éteindre les incendies;
- Les revêtements antiadhésifs des contenants destinés à la cuisson (ex. : Teflon™);
- Les emballages alimentaires;
- Les produits imperméabilisants ou antitaches utilisés dans divers textiles (Gore-Tex™, ScotchGard™, etc.).
- Différents procédés industriels (caoutchouc, plastiques, polymères, semi-conducteurs, pétrochimie, aérospatial, mines, métallurgie, textile, imprimerie, construction et matériaux).
- Certains produits de soins personnels et de beauté.



Produits domestiques pouvant contenir des PFAS



Il existe peu d'espace dans le domicile qui sont exempts de PFAS

Lon Tweeten for TIME, Getty Images

Traduit librement de l'article du Time:

<https://time.com/6281242/pfas-forever-chemicals-home-beauty-body-products/>

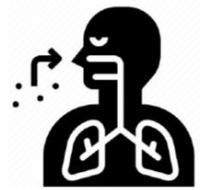
BY JEFFREY KLUGER

MAY 18, 2023 5:26 PM EDT

Actions de suivi – PFAS

Sources d'exposition

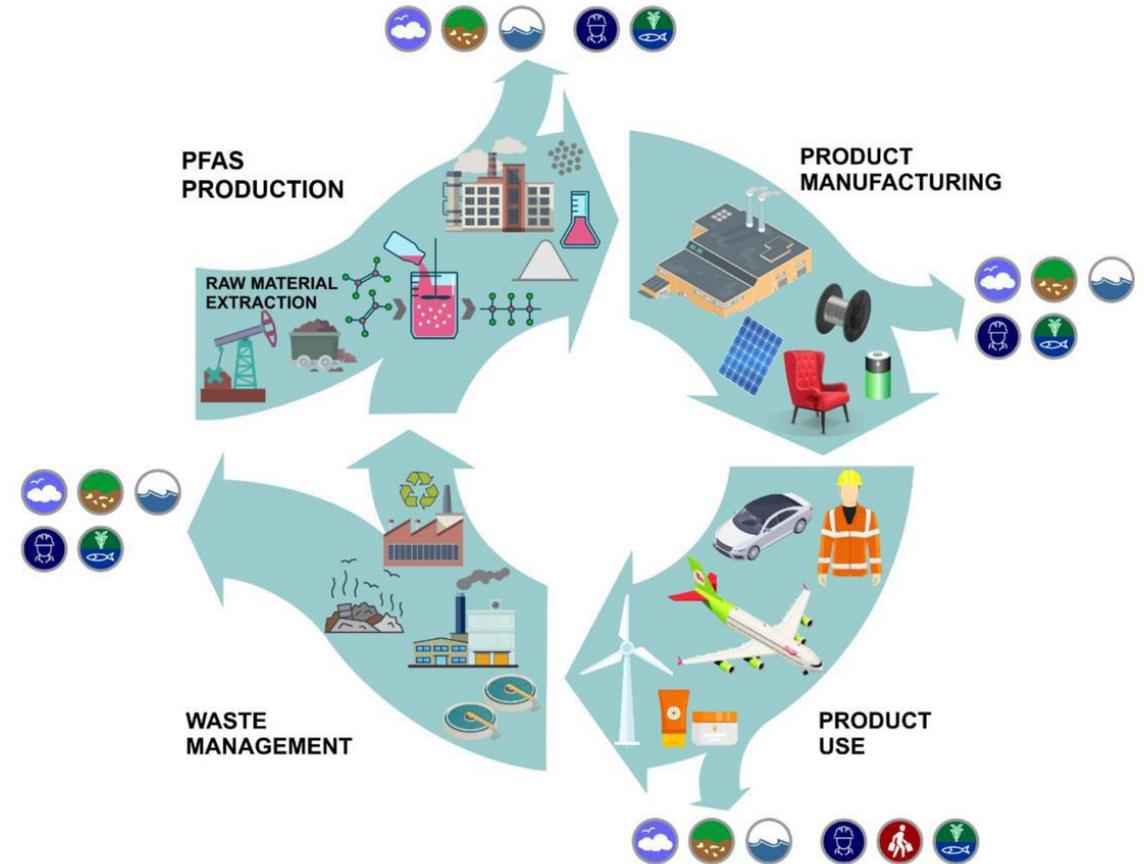
- L'alimentation/L'ingestion
 - Eau
 - Nourriture
 - Particule fine
- L'inhalation/Voie respiratoire
 - Poussière
 - Émanation fugitive
- L'absorption/Voie cutanée
 - Crème et produit pour la peau
 - Contact direct



Actions de suivi – PFAS

Pistes de solutions

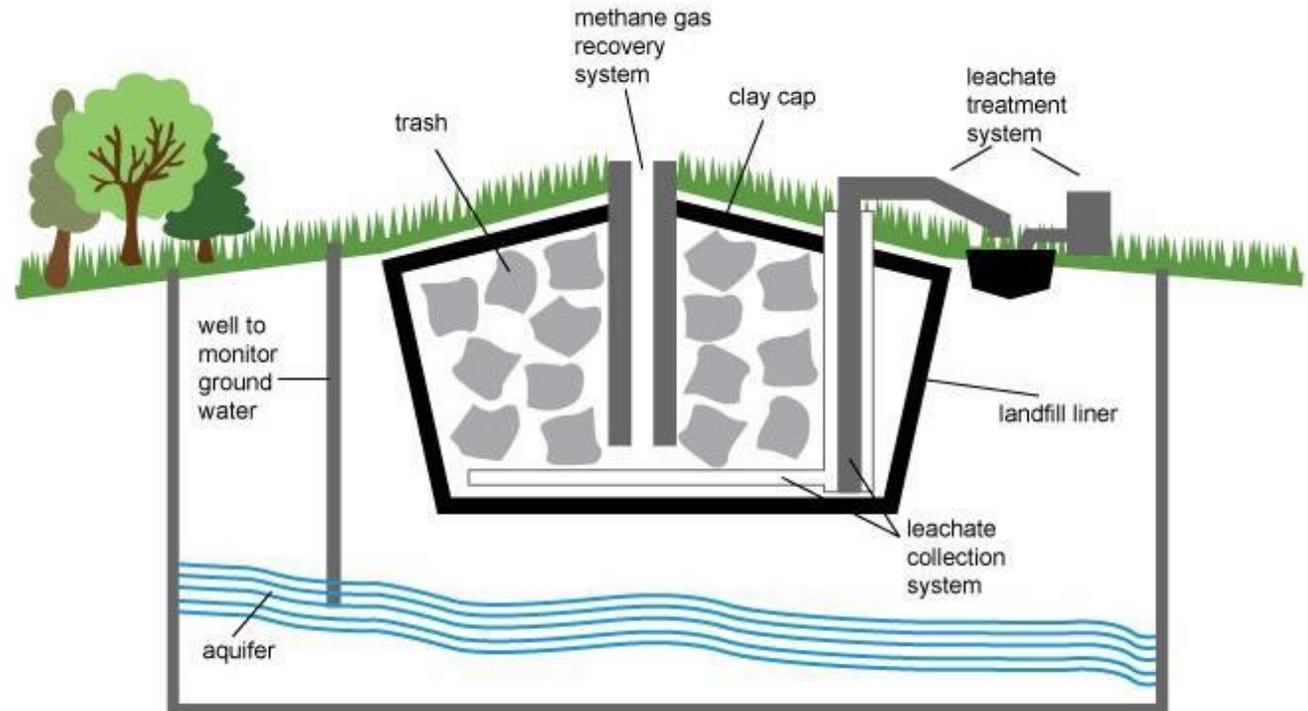
- Éducation, sensibilisation, conscientisation.
- Réduction ou élimination progressive à la source.
- Règlementation, légifération, normes.
- Confinement et/ou traitement.



Actions de suivi – PFAS

PFAS chez nous à Ste-Sophie?

- Étanchéité des cellules éprouvée.
- Collaboration assurée avec les instances ministérielles
- L'une des filiales de traitement des eaux des plus performantes du Qc.
- Amélioration continue



Source: Adapted from National Energy Education Development Project (public domain)



Suivi des travaux

Déplacement du poste de pesée



Travaux usine de GNR



Travaux usine de biométhanisation

- Demande de CA toujours en cour

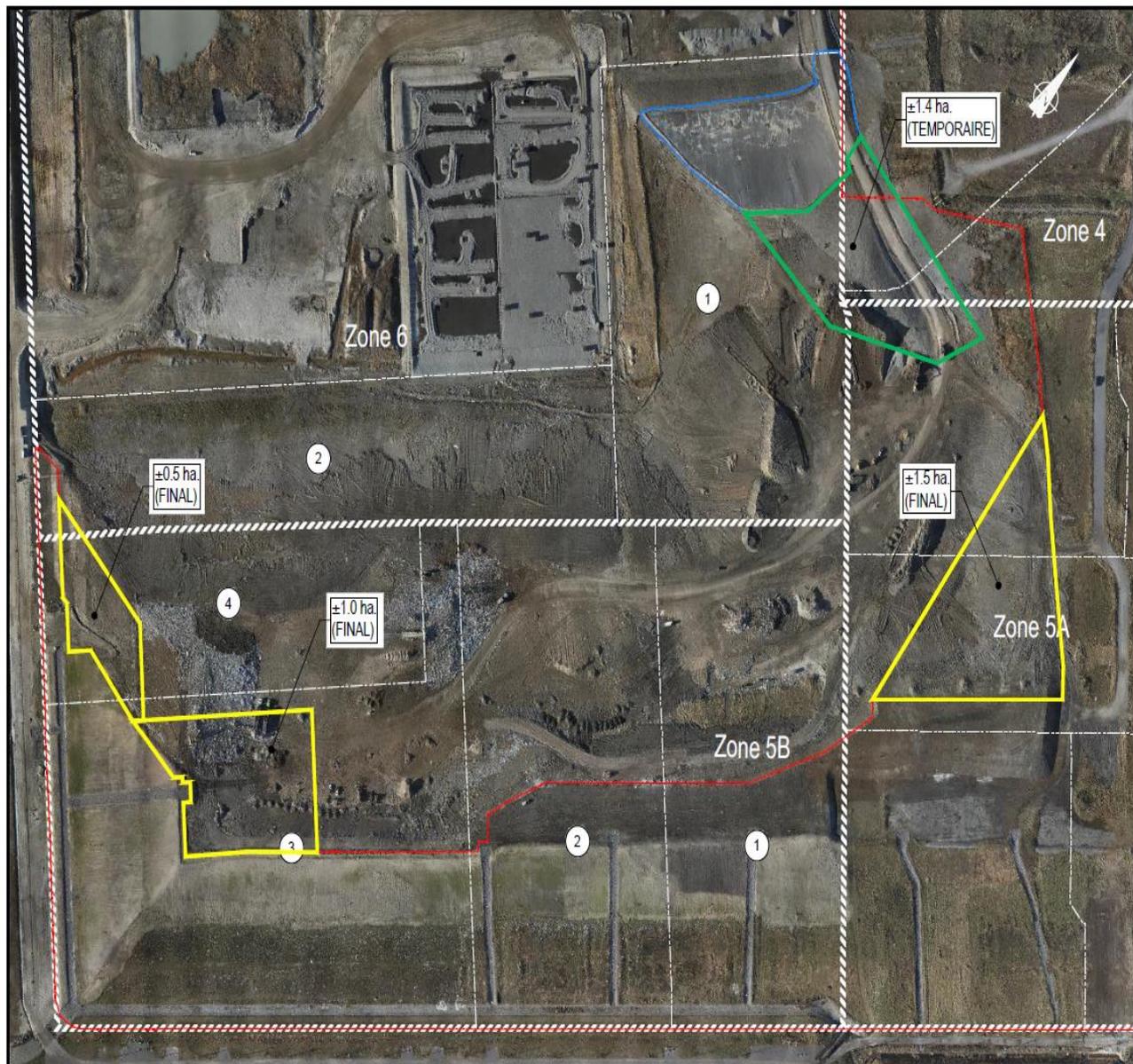
Travaux en cours – Excavation (fin janvier à début mars)



Caractéristique de la nouvelle cellule:

- 6,4 Hectare(64,000 m²)
- Sable: 124,000 m³
- Argile: 50,000 m³

Travaux à venir (Recouvrement final)





Redevances sur l'enfouissement

Ajustements aux redevances sur l'enfouissement

- Le Règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination des matières résiduelles vise à réduire les quantités de matières résiduelles qui sont éliminées
- Les redevances permettent de financer:
 - la préparation, la mise en œuvre et la révision des plans de gestion de matières résiduelles
 - le programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC)
- Tous les exploitants de lieux d'élimination ont à prélever la redevance chaque fois qu'ils reçoivent des matières destinées à l'élimination. Les redevances sont payables quatre fois l'an, soit le 30 avril, le 31 juillet, le 31 octobre et le 31 janvier de chaque année.

Ajustements aux redevances sur l'enfouissement

- Les redevances sont redistribuées aux municipalités en fonction de leurs performances en matière de récupération et valorisation
- Les revenus perçus sont versés au Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État
- Nouvelle redevance du 1/3 de celle applicable à l'enfouissement, pour tous matériaux de recouvrement alternatif (Jan 2023) et les sols de recouvrement journalier (Jan 2024)

Redevances fixées au cours des dernières années

Année	Montant des redevances
2017	22,24 \$ / tonne
2018	22,57 \$ / tonne
2019	23,07 \$ / tonne
2020	23,51 \$ / tonne
2021	23,75 \$ / tonne
2022	24,32 \$ / tonne
2023	30,00 \$ / tonne
2024	32,00 \$ / tonne
2025	34,00 \$ / tonne



Registre des plaintes

Registre des plaintes

- Une plainte enregistrée depuis la dernière réunion

Date	Température	Personne ayant formulé la plainte	Nature de la plainte	Mesure(s) corrective(s)
22 Février 2025 (9h45)	-13oC – Vent du SO de +-7km/h	Voisine du site via message texte	Odeurs	Un technicien a été envoyé sur le site pour effectuer des vérifications



Divers et prochaine réunion

Prochaine réunion

19 JUIN 2025

Visite du site
Aménagements fauniques et suivi de
la biodiversité

Publication – journal municipal
Travaux usines GNR &
biométhanisation
Suivi des travaux
Actions de suivi
Registre des plaintes